

thefrenchpodcast.com

Le marché du travail en France

The job market in France

Paul: Bonjour

Marianne: Bonjour

Paul: And welcome to thefrenchpodcast.com

Marianne Thank you

Paul: O.K., je suis avec Marianne

Marianne Enchantée

Paul: Alors, Marianne, tu es avocate ?

Marianne Oui, tout à fait, je suis avocate au barreau de Lyon

Paul: D'accord, et ça fait combien de temps que tu es avocate ?

Marianne J'exerce depuis 10 ans, après avoir passé mon diplôme, je travaille spécialement sur Lyon depuis 10 ans.

Paul: D'accord, et est-ce que tu es intéressée par ton travail ? Ça t'intéresse ton travail ?

Marianne Oui, c'est un travail très intéressant, qui nous permet de rencontrer beaucoup de gens et d'être autant auprès de nos clients que devant les juridictions

Paul: Hm, hm. D'accord. Et tu es spécialisée je crois dans le droit de travail ?

Marianne Oui, tout à fait, je suis spécialement dédiée donc dans le conseil aux entreprises. Je conseille aussi les salariés dans les contentieux qu'ils peuvent avoir leur employeur.

Paul: Hm, hm. D'accord. Alors est-ce que c'est bien payé, ton travail ?

Marianne Alors, on a toujours une idée reçue sur ce que peut gagner des avocats, ça reste un métier très, qui demande beaucoup de temps et qui n'est pas donc un très bon ratio qualité-prix

Paul: Hm, hm

Marianne Mais quand on le fait avec passion, on est souvent satisfait, maintenant, je ne dirais pas que c'est le métier le mieux payé qui existe

Paul: Au monde ! O.K. Est-ce que tu veux expliquer - qu'est-ce que c'est les prud'hommes ?

Marianne Bien sûr, les prud'hommes ce sont donc, c'est la juridiction qui est compétente dans les litiges entre les employeurs et les salariés, donc, toutes les problématiques que peuvent rencontrer un salarié dans l'exercice de son travail même s'il n'est pas licencié, sont portés devant cette juridiction-là, qui est spéciale parce que ce sont des juges non-professionnels, ce sont des gens qui ont été élus et qui sont eux-mêmes salariés ou employeurs et qui entendent les dossiers qui leurs sont présentés

Paul: D'accord, et dans d'autres types de droit, ce sont...

Marianne La seule juridiction qui... comme les prud'hommes, est donc non-professionnelle, c'est le tribunal de commerce, ce qui n'est donc pas le cas des autres juridictions où les juges ont... suivi la même formation initiale que les avocats et puis ensuite l'école de la magistrature

Paul: D'accord. Est-ce que tu peux aussi expliquer, qu'est-ce que c'est qu'un CDI ?

Marianne Oui, alors dans le code du travail, qui est donc la loi qui régit les relations de travail, on distingue souvent deux types de contrats, le CDI, le contrat à durée indéterminée, où le salarié est embauché sans durée définie, donc, jusqu'à ce que soit lui, en démissionnant, soit l'entreprise, en

rompant le contrat, mettent un terme à la relation.

Paul: D'accord, O.K. Est-ce que c'est facile de licencier ou de virer quelqu'un en France ?

Marianne Facile, je dirais qu'il appartient toujours à l'employeur de décider. Quand un salarié effectivement ne satisfait plus à ses attentes, il lui est plutôt aisé de mettre un terme au contrat, il en est le seul décisionnaire, par contre, il encoure dès lors, si sa décision n'est pas valable, de lourdes sanctions devant les prud'hommes

Paul: Parce que j'ai entendu que souvent en France, le marché de travail était moins flexible...

Marianne Alors, effectivement, c'est moins flexible dans le sens où on doit avoir un juste motif pour licencier, donc, on ne peut pas se contenter simplement de dire qu'on a plus besoin de quelqu'un, ou que finalement, par exemple, on n'a pas droit de licencier pour incompatibilité d'humeur, on est quand-même obligé d'avoir un motif valable et si on n'a pas les éléments pour démontrer qu'effectivement, soit le salarié avait commis une faute, soit que les difficultés économiques de l'entreprise ne permettaient plus de le garder, on doit à ce moment-là, des dommages et intérêts, on doit dédommager la personne qu'on a licenciée ou virée

Paul: D'accord. Qu'est-ce que ça veut dire, commettre une faute ?

Marianne Commettre une faute, c'est que dans l'exercice de son travail, le salarié a des droits mais il a aussi des devoirs, il doit notamment accomplir un certain nombre de missions telles qu'elles sont écrites dans son contrat, et si par exemple il se refusait à accomplir telles tâches, ou si demain il venait à insulter ou à maltraiter un de ses collègues, à ce moment-là on pourrait considérer que c'est une faute qui est en relation avec le contrat de travail.

Paul: D'accord. Est-ce que les syndicats sont forts en France ?

Marianne Alors les syndicats sont présents en France, mais pas dans toutes les entreprises, ils sont surtout très forts dans les grandes entreprises, pour autant, ils ont un certain nombre de moyens mais qui ne leur permettent pas de bien toujours contrebalancer avec le pouvoir de l'employeur

Paul: Mais on a ce qu'on appelle les conventions collectives ?

Marianne Oui, alors les conventions collectives sont effectivement négociées au niveau des branches. Les branches c'est en gros les secteurs d'activités, donc on a effectivement des dispositions qui vont se rajouter au code du travail dont on parlait tout à l'heure et qui vont amener encore à d'autres obligations pour l'entreprise, et elles sont effectivement négociées par les syndicats

Paul: D'accord, est-ce qu'il y a beaucoup de taxes pour l'employeur en France ?

Marianne Oui, beaucoup, et je crois que c'est ce qui revient à l'absence de flexibilité qu'on évoquait, la problématique, c'est qu'on peut pratiquement considérer que l'employeur doit payer 50% de charges en plus, sur le brut d'un salarié.

Paul: 50% ?

Marianne Oui, entre 40 et 50% de charges en fonction du secteur d'activité, donc, quand le salarié a un salaire brut, lui-même paye des charges, qui sont de l'ordre de 20 à 25%, mais l'employeur lui-même a déjà versé 50% des sommes directement aux organismes

Paul: Hm, hm, d'accord, merci beaucoup, Marianne

Marianne Je vous en prie

Paul: Merci.

Vocabulary notes/ vocabulaire

Avocat(e) : lawyer

Exercer : to exercise, to work in a job

Diplôme: qualification

Spécialisé: specialized

Contentieux:

Un métier: a job, a vocation

Les prud'hommes: an instance of (legal) decision who decide on court cases (for disagreements between employers and employees)

Un salarié : an employee

Un juge : a judge

Le droit : the law

Une formation : training, education

CDI (contrat à durée indéterminé) : permanent contract

CDD (contrat à durée déterminé) :

fixed-term contract

Note : it's very important to distinguish between these two types of contract in France

Le marché du travail: the job market

Un motif valable : a valid reason (here : for firing someone)

Commettre une faute : misconduct

Les syndicats : the trade unions

Une convention collective : a trade bargaining agreement (which is defined in France according to the field of work in which you work in)

info@thefrenchpodcast.com

<http://www.thefrenchpodcast.com>

For top French content and updates like us on facebook and follow us on twitter!

A suggestion for a podcast ? Another idea ?

Paul and Marie